

**Pont Jacques-Cartier, section 1, démolition du Centre d'entretien d'origine, aménagement du plateau et construction d'un massif de conduit (2025-2026)**

**1 – Description de projet :**

Projet : JCP0034

Inauguré en 1958, le Centre d'entretien d'origine du pont Jacques-Cartier était initialement utilisé comme poste de péage pour les usagers du pont. En 1962, les péages ont été abolis et les postes de péage ont été démantelés. Le bâtiment est composé de deux étages et comporte six façades extérieures. Des matériaux contenant de l'amiante et du plomb y sont présents. Le bâtiment se trouve à l'extrémité Sud du pont en tête de talus. Devant ce bâtiment se trouve le tournebride, lequel sert également de zone d'attente pour certains usagers et les services publics. Des espaces de stationnement se trouvent des deux côtés du bâtiment et à l'arrière de celui-ci. Le Centre d'entretien d'origine est accessible par les bretelles de la route 134, par la rue Sainte-Hélène et par une rampe d'accès provenant du bas du talus. Le bâtiment a servi de bureaux administratifs pour les employés du Service Opérations et entretien de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) jusqu'en 2021. En décembre 2021, un nouveau Centre d'entretien répondant mieux aux besoins de PJCCI a été construit et ses activités y ont été transférées.

Le présent projet a pour objectif la démolition du Centre d'entretien d'origine et de ses services connexes, ainsi que le réaménagement du site par la suite. Le réaménagement du site prendra en compte des aspects opérationnel, esthétique, architectural et écosystémique, ainsi que l'architecture et la fonctionnalité du bâtiment du nouveau Centre d'entretien.

Le projet inclura, notamment, les éléments suivants :

- l'amélioration de la configuration et de l'esthétisme du site en haut de talus;
- la possibilité d'utiliser le bâtiment du nouveau Centre d'entretien comme stationnement pour le personnel de PJCCI et les visiteurs du Centre d'entretien, ainsi que l'intégration des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les aires de stationnement et leur branchement au point d'alimentation;
- l'amélioration de la sécurité et de la fluidité de la circulation sur le site;
- la réfection de la rampe d'accès située dans le talus;
- l'amélioration de la configuration de la voie de retour sur le pont Jacques-Cartier (tournebride) ;

- la relocalisation ou le remplacement de l'antenne de télécommunications, si requis;
- la relocalisation du dépôt à sel et du dôme d'entreposage;
- le branchement permanent des services STI du pont Jacques-Cartier au nouveau Centre d'entretien;
- l'analyse des contaminants et leur traitement lors de la démolition du bâtiment;
- l'élaboration des méthodes de démolition du Centre d'entretien d'origine maximisant la récupération;

Pour permettre l'exécution de ces travaux, des entraves à la circulation seront nécessaires en 2025-2026. Ces entraves permettront de donner l'espace nécessaire aux entrepreneurs pour la mise en place des installations temporaires ainsi que de conserver une distance sécuritaire entre les travailleurs, ou les équipements, et les usagers du pont. PJCCI travaille actuellement avec Mobilité Montréal afin de coordonner ces travaux et ainsi minimiser l'impact chez les usagers.

## **2 – Avis d'intention :**

14 novembre 2022 - Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) a l'intention de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, PJCCI **invite le public à formuler des commentaires** à l'adresse suivante : [edd@pjcci.ca](mailto:edd@pjcci.ca).

## **3 – Fin de période de consultation :**

9 janvier 2023

## **4 – Avis de décision :**

À venir

## **Renseignements :**

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée  
1225, rue Saint-Charles Ouest,  
5<sup>e</sup> étage Longueuil, Québec  
J4K 0B9

[Nous joindre](#)